

# ASPECTS ACTUELS DE L'INTÉGRATION DE LA ROUMANIE DANS L'UNION EUROPÉENNE

## UNE VUE EN ÉVOLUTION

*Emilian M. DOBRESCU*  
*Université "Spiru Haret", Roumanie*

Le quotidien berlinois, *Die Welt*, a analysé dans un article publié au mois de février 2001, l'intégration des onze pays associés dans l'Union Européenne. La seule référence concernant la Roumanie était celle relative à une économie de marché qui ne fonctionnait pas. Un graphique, occupant un quart de l'espace de l'article respectif, présentait (en rapportant le Produit intérieur brut des aspirants à la moyenne communautaire) la composition du premier groupe des candidats: Slovaquie, République Tchèque, Hongrie, Pologne, Estonie et Chypre; une ligne était tracée et on continuait avec la liste du deuxième groupe des candidats: Malte, Slovaquie, Lituanie, Lettonie et Bulgarie. Une nouvelle ligne était tracée, sous laquelle on mentionnait la Turquie. Dans l'étude *L'Allemagne sera le principal gagnant*, on affirmait que jusqu'à la Bulgarie et la Roumanie, l'économie de marché fonctionnait chez tous les candidats.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'Union Européenne ont déclaré, au Sommet de Stockholm, du 26 mars 2001, qu'ils avaient confiance absolue dans les éléments fondamentaux de l'économie européenne qu'ils considéraient excellents. Les représentants des 15 ont apprécié, dans les conclusions finales de la réunion, qu'au début du III<sup>e</sup> millénaire, il serait possible d'atteindre, tout comme dans les années passées, un taux de croissance à moyen terme d'environ 3%, ce qui permettrait d'assurer la prospérité économique de la UE. Le Sommet a décidé d'établir pour l'UE, toujours sur le plan économique, des objectifs concernant l'utilisation de la force de travail, y compris celle des ouvriers âgés.

Le Forum de Cohésion Européenne, qui a eu lieu le 21 et 22 mai 2001, à Bruxelles, a représenté le moment du début d'un nouveau débat ample sur l'avenir de l'Europe, dans la perspective de son élargissement. La réunion a fourni l'occasion de soumettre de nouveau à l'attention le dossier concernant la politique régionale de l'UE et les implications de l'admission des nouveaux membres dans le forum communautaire. On a mis un accent particulier sur le mode de distribution à l'avenir des fonds de cohésion destinés aux régions moins développées. Dans le cadre du Forum de Cohésion Européenne, auquel ont participé environ 1 500 officiels représentant les Etats membres de l'UE, ainsi que ceux des candidats, on a réalisé une évaluation de l'actuelle situation au niveau régional. Les statistiques présentées ont montré qu'à l'heure actuelle, une partie des Etats membres, principalement l'Espagne, disposent d'aides structurales pour le développement des régions défavorisées, tandis que dans les Etats candidats, le nombre des régions ayant un niveau inférieur de développement est beaucoup plus grand. D'ici, la conclusion que les régions de l'Europe Centrale et de Sud-Est, qui ont un revenu moyen sur l'habitant plus petit que 75% de la moyenne calculée sur l'ensemble de l'UE, peuvent devenir de vrais "aimants" pour attirer les fonds de cohésion. C'est un fait qui préoccupe certains Etats membres dans les conditions dans lesquelles, après l'élargissement, la superficie de l'Europe "des 27" augmentera de 1/3, tandis que leur richesse ne grandira qu'avec 5%. Une autre certitude est celle qu'un 1/3 du budget de l'UE sera destiné jusqu'en 2006 à l'équilibrage des disparités et qu'une grande partie du montant prévu sera allouée aux Etats candidats, pour y créer des lieux de travail et leur offrir des chances égales.

A la fin du mois d'octobre 2001, à l'occasion des conférences d'adhésion qui ont réuni, à Bruxelles, 9 des 12 Etats candidats aux négociations avec l'UE (République Tchèque, Slovaquie, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie, Pologne, Lettonie, Malte et Estonie), la République Tchèque a conclu un chapitre controversé de négociations concernant la libre circulation des personnes qui prévoit une période de transition de 7 ans. La Hongrie, la Lituanie et le Chypre n'ont pas participé à la conférence. La République Tchèque est le quatrième pays, après la Hongrie, la Slovaquie et la Lettonie, qui a achevé ce chapitre de négociations qui suscitait et suscite encore des réticences de la part des Etats candidats, à cause de la période de transition de 7 ans. La Commission Européenne a proposé aux Etats en cours d'adhésion, sur la demande de l'Allemagne et de l'Autriche, une période de transition qui pourrait être de 7 ans, jusqu'à ce que, sur le marché de la force de travail de l'Europe élargie, il n'y ait plus de restrictions. De même, la Pologne et la Commission Européenne ont signé le chapitre relatif à l'environnement qui prévoit neuf périodes de transition, de 3 à 13 ans. Après les conférences d'adhésion de la fin du mois d'octobre 2001, la Roumanie avait conclu 8 chapitres, la Bulgarie - 12, la Pologne - 18, la Malte - 18, la Lettonie - 18, l'Estonie - 19, la Slovaquie - 20, la République Tchèque et la Slovaquie - 21 chapitres, chacune, la Hongrie - 22 et le Chypre - 23. L'Union Européenne a déclaré en juin 2001, au Sommet de Göteborg (Suède), que la fin de l'année 2002 serait la date à laquelle on achèverait les négociations avec les pays qui jouiraient d'une avance dans ce processus. C'est à prévoir qu'en 2004 la Hongrie devienne membre à pleins droits de l'UE. Les négociations pour l'adhésion à l'UE, conformément au calendrier établi, devront être

conclues entre le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2005. La Hongrie a accompli déjà tous les objectifs économiques exigés pour l'adhésion à l'UE, ce qui a mené à l'augmentation des différences entre les riches et les pauvres dans ce pays.

Eneko Landaburu, haut fonctionnaire de la Commission Européenne, appréciait le 21 novembre 2001 qu'il y avait une différence très, très grande entre le stade de préparation en vue de l'adhésion à l'UE des dix Etats nominés pour la première vague en 2004 et le stade atteint par la Roumanie et la Bulgarie. La République Tchèque, la Pologne et la Hongrie, les Etats associés le mieux placés pour l'adhésion à l'UE, ont été mécontents à cause de la déclaration du Ministre français des Affaires Etrangères, Hubert Vedrine, déclaration qui a été interprétée comme une faveur faite à la Roumanie et la Bulgarie. Plaidant pour une seule vague de l'élargissement de l'UE, de façon qu'il n'y ait pas une discrimination politique, Hubert Vedrine a soutenu l'idée que les pays candidats soient acceptés en même temps dans l'UE. Malheureusement, même les rapports de pays élaborés par la Commission Européenne montrent que la Roumanie et la Bulgarie ne peuvent pas se joindre à l'UE avant 2007. Les affirmations de Vedrine ont été soutenues aussi par le Ministre italien des Affaires Etrangères, Renato Ruggiero, qui a mentionné l'existence du risque que la Roumanie et la Bulgarie soient politiquement discriminées. A ces déclarations s'est jointe aussi celle de la baronne Emma Nicholson qui a affirmé que l'UE est prête à accepter la Roumanie si celle-ci est préparée à y adhérer. Bien que le Cabinet Năstase ait reçu les déclarations des personnalités politiques, ci-haut mentionnées, comme une formule positive et encourageante qui produirait un écho et une attitude favorables concrétisés, ultérieurement, dans l'accélération des préparatifs d'adhésion à l'UE, ces affirmations n'ont pas eu le résultat attendu, au moins dans les Etats candidats. La Hongrie fut la première à promptement et véhémentement réagir, en entendant la proposition d'Hubert Vedrine. Viktor Orban a déclaré que la Hongrie ne désire pas à être empêchée d'adhérer à l'UE par des pays moins préparés. Ni la République Tchèque n'a été d'accord avec cette proposition, car le Ministre des Affaires Etrangères, Jan Kavan, a affirmé que l'idée de Vedrine représente au fond la violation du principe de la différenciation pratiqué par l'UE. La Pologne, à son tour, a exprimé son opposition par rapport à la modification du calendrier de l'élargissement de l'UE.

Faisant des commentaires relatifs à la proposition d'Hubert Vedrine que la Roumanie et la Bulgarie soient admises dans l'UE en même temps que les premiers dix pays candidats, Guillaume Durand, du Centre d'analyse européenne, *The European Policy Center*, de Bruxelles, a apprécié que le Chef de la diplomatie française a voulu souligner, par cette idée, que l'élargissement de l'Union serait fondamentalement une décision politique. G. Durand a estimé que l'élargissement de l'Union Européenne en 2004 est un objectif très ambitieux et que, pour le moment, il n'est pas clair qu'il pourra être atteint; il est donc possible de prendre tout d'abord la décision politique concernant l'élargissement de l'UE et ensuite, ce moment sera suivi d'une période de transition jusqu'à l'entrée en vigueur des accords d'élargissement.

Dans un discours prononcé le 23 novembre 2001, à l'Institut de Recherches Européennes de Birmingham, dans la faveur de l'intégration européenne, Tony Blair a souligné que l'avenir de la Grande-Bretagne est étroitement lié à celui de l'Europe. Et pour tirer les meilleurs avantages de cette relation, les Britanniques ne doivent plus manifester de réserves, mais tout au contraire, devenir des partenaires réels des européens. Le Premier Ministre britannique a soutenu que, jusqu'à présent, les relations entre son pays et l'Europe n'ont été qu'une longue série d'occasions ratées au nom de certaines chimères. La réaction britannique à l'égard de l'intégration européenne a été toujours la même: on dit, premièrement, qu'elle n'aura pas lieu, ensuite qu'elle ne réussira pas et finalement, qu'on n'en a pas besoin. A cause de cette position, la Grande-Bretagne est restée en arrière par rapport aux autres Etats membres de l'UE. Il a insisté en même temps sur la nécessité politique de l'adhésion, en invoquant l'erreur fondamentale faite par son pays en 1957, quand il a refusé d'adhérer au Marché Commun; en 1973, quand, finalement, il a décidé de se joindre à ses voisins européens, il était déjà trop tard pour pouvoir influencer les règles du jeu. La Grande-Bretagne paye encore même à présent le prix de cette erreur. Sans ménagements, Blair a qualifié comme "tragédie" l'incapacité des leaders britanniques de saisir, le long du temps, l'importance de la construction européenne. Il a demandé à ses concitoyens de ne pas manquer les autres "rencontres" européennes, en soulignant que l'histoire triste des rencontres ratées nous apprend une leçon évidente: l'Union Européenne a réussi et réussira dans le lancement de l'euro, ainsi que dans le processus de l'élargissement. Le message est donc extrêmement clair: la Grande-Bretagne doit sortir de son "splendide" isolement et renoncer aux anciennes politiques d'ignorer les grandes initiatives européennes. Enfin, comme preuve de sa disponibilité de s'impliquer plus dans les affaires de l'Europe, le Premier britannique a estimé au Sommet de Barcelone du mois de mars 2001, que l'UE doit s'engager de nouveau sur la voie des réformes économiques.

En Allemagne, l'activité économique a été bonne en 2000 et en 2001, grâce aux investissements dans les machines-outils et les équipements, ainsi qu'à l'augmentation rapide de la consommation. Mais la hausse du prix du pétrole, après les attentats du 11 septembre 2001, a marqué négativement l'activité économique du dernier trimestre de l'an 2001. L'introduction de la réduction des impôts sur le revenu a mené à une

augmentation du déficit budgétaire en 2001 qui persistera aussi en 2002. Le chômage, qui a été de 7,7% en 2000, doit baisser à 7%, en 2001 et à 6,3%, en 2002.

L'an 2000 a été pour la France une année marquée par une croissance économique robuste et une inflation faible. On a créé de nouvelles entreprises et le chômage a baissé au niveau de 9,7%, qui est le plus bas des derniers 10 années. L'augmentation du chômage, l'intensification des exportations comme suite de l'affaiblissement de l'euro, la politique monétaire d'appui et la forte confiance des consommateurs sont des éléments qui ont appuyé l'activité économique. Le rythme de l'expansion économique a diminué vers la fin de l'année 2001. Il est important que la France suive une politique prudente pour pouvoir restreindre les dépenses publiques, assez grandes et pour pouvoir amorcer l'impact du vieillissement de sa population.

En 2000, le PIB de l'Italie a enregistré une croissance de 2,6% due à la demande intérieure et aux conditions favorables pour l'exportation. L'augmentation du prix du pétrole a mené à l'inflation et à la diminution de la confiance des entreprises et des consommateurs. Le taux du chômage de 10,8% en 2000 devrait baisser à 9,4% en 2002. L'Italie doit continuer les réformes structurales, spécialement en favorisant la concurrence dans les secteurs protégés de l'économie, d'où l'inflation peut s'étendre facilement dans le reste de l'économie et contribuer à la réduction de la compétitivité par rapport à la zone de l'euro.

L'économie de l'Espagne a enregistré une croissance d'environ 4% en 2000, facilitée par le dynamisme de ses exportations; la croissance économique sera diminuée à environ 3%, en 2002. Le chômage, qui a eu la plus grande valeur en Euroland - 14%, en 2000, baissera à 12%, en 2002. Le budget public est en équilibre et sera probablement légèrement excédentaire en 2002.

L'Autriche a connu une croissance économique accélérée en 2000 due, tout comme dans le cas des autres pays membres de l'UEM, à l'intensification des exportations, comme suite de la dépréciation de l'euro et de l'augmentation de la consommation privée. La croissance de 3,5%, en 2000, baissera à 2,5%, en 2002, accompagnée de l'augmentation des revenus, la réduction des dépenses et la réforme structurale en vue d'éviter l'inflation.

La Belgique est un autre pays de l'Euroland où l'euro déprécié a mené à l'augmentation des exportations. La croissance a été de 3,8%, en 2000, et l'on estime qu'elle ne sera que 2,9%, en 2002. Après le lancement de l'euro en 1999, la Belgique était l'un des pays les plus redevables. On attend que le rapport de l'endettement du PIB décroît en 2002, comme suite des réformes structurales.

La Finlande a connu une croissance de 5,4% en 2000, au-dessus de la moyenne de l'UE. Le budget public a enregistré un excédent de 4%, en 2000, et atteindra 5%, en 2002, ce qui devrait permettre la réduction plus rapide de la dette publique. Le secteur des équipements électroniques est devenu le pilier de l'économie nationale. L'inflation, ayant une valeur de 3,2%, en 2000, a été plus grande que la moyenne de la zone de l'euro.

La Grèce a adhéré à l'UEM au 1er janvier 2001 dans une situation de croissance robuste d'environ 4%, qui devrait augmenter à 4,5%, en 2002; ce chiffre devrait mener à une baisse du chômage de 11,4%, en 2000 (plus élevé que la moyenne de la zone de l'euro), à environ 10%, en 2002. Le déficit budgétaire est d'environ 1% du PIB, fait pour lequel le budget de l'an 2002 pourrait être excédentaire. Tout comme dans d'autres pays membres de l'Euroland, l'évolution économique sera influencée par les futurs accords salariaux avec les ouvriers et par la continuation de la réforme structurale, spécialement dans les secteurs protégés contre la concurrence internationale.

L'économie de l'Irlande a enregistré la croissance la plus rapide de l'Euroland, de 11%, en 2000 et des estimations de 8%, en 2001 et de 7%, en 2002. Un coût - l'inflation - a eu la hausse la plus grande - de 5%, au-dessus de la moyenne de l'UE; l'inflation a été plus prononcée dans le secteur des services, ainsi que dans celui immobilier. La principale préoccupation des facteurs politiques insulaires est celle d'éviter le dérapage des prix et des salaires.

Le Luxembourg enregistre une évolution semblable à celle de l'Irlande: la croissance de 8%, en 2000, baissera à 5,5%, en 2002. L'inflation a été de 3%, légèrement plus élevée que la moyenne de l'Euroland, spécialement à cause de l'augmentation des prix dans le secteur énergétique; elle doit baisser à 2%, en 2002. Si l'on maintient les accords salariaux en limites raisonnables et le prix de l'énergie reste modéré, les présomptions concernant ce pays, situé au coeur de l'Euroland et prospère du point de vue financier, continueront à être optimistes.

De même, l'économie de la Hollande a enregistré une croissance de 4,5%, en 2000, qui deviendra 4%, en 2001 et 3,5%, en 2002. Le chômage de 2,8% est l'un des plus bas en Euroland. Mais tout cela pourrait relancer l'inflation, la hausse des prix, l'offre de ressources humaines. Les responsables sociaux et politiques devraient explorer de nouvelles voies pour limiter les programmes sociaux, particulièrement ceux dans la faveur des groupes encore nombreux d'ouvriers âgés ou sans travail.

Le Portugal, membre aussi de l'UEM, a enregistré une croissance de 3,2% en 2000, taux qui pourrait être maintenu en 2001 et 2001. De même, les exportations favorisés par un euro plus bas sont l'un des principaux

facteurs expliquant le rythme de la croissance économique de l'an 2000. Le taux du chômage est encore réduit, environ 4% et l'inflation n'a pas dépassé 3%. L'un des facteurs qui préoccupent les autorités est le déficit du compte courant qui a dépassé 10% du PIB en 2000 et atteindra probablement 12% en 2002. Cette situation forcera le gouvernement de continuer les réformes structurales dans les secteurs de la santé et de la sécurité sociale et de restreindre les dépenses publiques. Les hausses salariales doivent être maintenues à un niveau modéré pour éviter la possibilité d'une inflation plus élevée et la perte de la compétitivité par rapport aux pays de l'UEM.

Les 12 Etats membres de l'UEM ont conclu un Pacte de stabilité et de croissance pour se porter garant du fonctionnement correct et homogène de la zone de l'euro comme une zone monétaire optimale, aux cycles économiques synchrones, ayant la capacité d'absorption des crises asymétriques. A présent, 8 types de monnaies en cuivre, aluminium et nickel, valant entre 0,10 et 2 euro, ainsi que des papier-monnaie valant entre 5 et 500 euro, ont remplacé les environ 20 milliards de différents coupons valoriques nationaux qui circulaient dans les pays membres de l'UEM. *L'introduction progressive* de la monnaie unique a été réalisée en deux étapes: a) l'établissement de la parité des monnaies nationales par rapport à l'euro, depuis le 1er janvier 1999, en étroite concordance avec les critères de convergence établis par le Traité de Maastricht; b) l'adoption, par les Etats membres de l'UE d'une politique monétaire unique, dans le cadre de la UEM, depuis le 1er janvier 2002.

La dénomination de la monnaie unique européenne a suscité de nombreuses discussions durant toute cette période: les Allemands ont refusé le terme d'*écu* parce que, depuis sa création en 1978 et jusqu'en 1995, sa valeur s'est dépréciée d'environ 40% par rapport au mark allemand; de cette façon, *l'écu* apparaissait aux yeux de l'opinion publique comme une monnaie faible. On a proposé la dénomination de *franken* qui, en français, signifie *le franc*, la monnaie utilisée par une partie des Allemands dans le passé pas trop éloigné. Finalement, *l'euro* a eu gain de cause.

Les principes institutionnels qui se trouvent à la base de l'euro sont, d'une part, les paramètres de la convergence établis pour accéder à l'UEM et d'autre part, la stabilité et la solidité de la monnaie unique européenne, ainsi que les nouvelles opportunités créées par elle au niveau international: la quasi-stabilité du mécanisme des taux d'échange entre le dollar américain et la monnaie commune européenne; la quasi-stabilité des prix, la politique fiscale rigoureuse, dont la crédibilité et la stabilité de l'euro dépendent; la réduction des déficits publics, etc. Conformément à l'appréciation du Gouverneur de la Banque de la France, Jean-Claude Trichet, l'UE, dans son ensemble, a déjà réalisé de remarquables progrès en ce qui concerne la stabilité monétaire, la réduction de l'inflation et des intérêts à long terme, la limitation de la dette publique. L'UEM s'étend à présent de l'Irlande jusqu'à l'Italie, de Finlande jusqu'au Portugal, comprenant 12 pays membres de l'UE qui réunissent environ 372 millions de consommateurs (une population approximativement égale à celle des Etats-Unis). De même, la puissance économique de l'UEM, un peu plus petite que la puissance économique des Etats-Unis, est de 1,5 fois plus grande que celle du Japon, le plus puissant Etat industrialisé oriental.

Partant de l'axiome de l'harmonisation des politiques économiques des 15 pays membres, le système européen des banques centrales a la tâche bien précisée d'assurer l'établissement des prix; pour cela, le système a une entière autonomie par rapport aux autorités politiques nationales et européennes, formellement garantie par le Traité de Maastricht. L'une des suites significatives de l'introduction de l'euro est l'unification des systèmes de paiements. Une attention spéciale doit être accordée à l'utilisation des fonds de réserve des institutions bancaires pour surveiller la stabilité des prix et le maintien sous contrôle des tendances inflationnistes - les plus difficiles tâches de la Banque Centrale Européenne. Il est nécessaire de faire un parallèle permanent entre l'euro et les cours d'échange des monnaies nationales des trois membres AELS (la Grande-Bretagne, le Danemark et la Suède), qui n'accomplissent pas encore les critères de convergence ou qui ne désirent pas de faire partie de l'UEM. Tout cela est en concordance avec les prévisions de l'art. 109, lit. m, du Traité de Maastricht: *Chaque Etat membre considèrera le cours d'échange comme une question d'intérêt commun.*

De même, l'UEM constitue un point de référence pour la TCEE. L'introduction de l'euro est avantageuse pour ces pays pour deux raisons: le nouveau climat économique induit par l'euro dans les pays associés qui ne font pas encore partie de l'UE et le nouvel horizon de référence économique représenté par l'euro dans ces pays. La transformation des prix en euro a été pour les citoyens des pays membres de l'UEM, ainsi que pour ceux des pays associés à l'UE, une question psychologique assez sérieuse qui a été dépassée, paraît-il, avec beaucoup de tact et de prévoyance. Indifféremment de la récession mondiale déclenchée par les attentats terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis, les spécialistes dans les problèmes monétaires sont convaincus que les investisseurs continueront à placer leurs capitaux dans une région stable comme l'UE, pour que l'euro offre aux agences économiques des avantages dus à la croissance de la liquidité exprimée dans cette monnaie,

à la réduction des certaines commissions d'échange dans les monnaies remplacées par l'euro, à l'augmentation de la parité de l'euro par rapport au dollar américain, etc.

Quant à la Roumanie, pays associé et en cours d'adhésion à l'UE, il ne lui reste plus dans ces conditions qu'à moderniser profondément l'économie, en l'approchant des paramètres de l'UE. L'harmonisation législative et l'obtention des indicateurs de développement semblables à ceux des pays de CEFTA et ensuite, à ceux des pays de l'UE, pourraient amener notre pays entre les membres de l'UE et ensuite, de l'UEM. Mais le processus sera assez long (20-25 ans, au moins, selon notre avis) et particulièrement difficile à être parcouru, dans les conditions dans lesquelles les facteurs hostiles, politiques et moraux, paraissent à se constituer dans un sérieux obstacle dans la voie de la Roumanie. Il est de plus en plus évident que cet obstacle doit être dépassé aussi par l'effort propre du peuple roumain, idée soulignée d'ailleurs par de nombreux responsables européens.

L'entrée en circulation de la monnaie unique euro, depuis le 1er janvier 2002, est équivalente à une révolution culturelle pour les environ 400 millions de citoyens des pays membres de l'UE. Les petits Etats, membres de l'UEM, se sont évidentiés comme les meilleurs "élèves" de la classe "européenne", en effectuant déjà, depuis l'été de l'an 2001, environ 25% de paiements dans les chèques ou les cards en euro. Les consommateurs et les entreprises se sont également adaptés très vite. Mais on n'arrive pas la même chose en Allemagne, France et Finlande, où les citoyens ont mis, généralement, en doute, le remplacement de la monnaie nationale par celle européenne. Par conséquent, les Gouvernements français et allemand ont alloué de très grands fonds pour les campagnes publicitaires des derniers mois de l'an 2001, en espérant de convaincre leurs citoyens que *l'euro serait l'avenir*. De tous les européens, les Allemands ont été les plus difficilement à être convaincus. Pour certains d'entre eux, la disparition du mark est perçue comme un véritable traumatisme. Selon les sondages, 60% des Allemands ont regretté l'adoption de la monnaie unique dans le dernier trimestre de l'an 2001. Le mark allemand était considéré comme le symbole du pouvoir économique et représentait un élément de fierté nationale. En France, la population a été plus réservée en ce qui concerne la conversion, craignant certains blocages, éventuellement des pertes résultées du cours d'échange, faits qui ne se sont pas révélés comme réels. La position officielle du Gouvernement britannique par rapport à la monnaie unique a été *en principe "oui", mais à condition que les analyses effectuées jusqu'au mois de juin 2003, prouvent que les économies de la Grande-Bretagne et celles de la zone euro sont convergentes*. Pour qu'il n'y a plus de doutes, Blair a précisé qu'il n'existe aucun obstacle politique dans la voie de l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'euro. *On ne doit pas tirer la conclusion qu'il faut nous lancer indifféremment des conditions économiques. Mais si celles-ci sont accomplies, les obstacles politiques et constitutionnels ne doivent pas nous empêcher à adhérer à l'euro. Les réformes sont cruciales pour le succès de l'avenir de l'Europe et, également, de la monnaie unique européenne*, a dit Blair, qui, certes, aura bien des difficultés à convaincre une population majoritaire, hostile à l'adhésion à la zone euro.

En Grèce, au Portugal, en Espagne et en Italie les citoyens sont heureux qu'ils ont une monnaie plus forte, quoique leur degré d'information soit sous le niveau de la moyenne européenne. Beaucoup de Grecs sont fiers de pouvoir utiliser la même monnaie que les Français, les Allemands ou les Autrichiens. Au Portugal, c'est l'église qui a assumé la charge d'informer les citoyens du remplacement de la monnaie nationale par l'euro. Les Espagnols ont été plus rassurés: ils ne se sont pas inquiétés de l'abandon de la monnaie ibérique et on a apprécié que la population serait plus motivée à travailler.

L'entrée en circulation de la monnaie unique a donné du travail aux banques préoccupées de l'alimentation en euro, ainsi qu'aux artisans de maroquinerie préoccupés de confectionner de nouveaux portefeuilles sur la dimension de l'euro. La distribution de l'euro dans les trésoreries des banques européennes a débuté le 1er septembre 2001. Depuis le 1er janvier 2002, on a admis une période de transition d'environ 8 semaines durant laquelle l'euro et la monnaie nationale respective circuleront parallèlement. L'opération de remplacement des monnaies nationales par l'euro devrait prendre fin le 30 juin 2002.

En mars 1991, la Roumanie est devenue, officiellement, bénéficiaire de l'assistance de la part de l'UE. Dans la période 1991-1999, l'assistance financière non-remboursable accordée au Gouvernement de la Roumanie par le Programme PHARE a été de 1.167,56 mil.euro. Les principaux secteurs qui ont bénéficié de l'assistance PHARE dans cette période sont: la privatisation, la restructuration, les entreprises petites et moyennes, l'éducation et la jeunesse, les transports, l'agriculture, la santé. Le coefficient d'absorption de l'assistance financière non-remboursable dans cette période a été de 98%, positionnant la Roumanie entre les premiers trois pays associés ayant le plus grand coefficient d'absorption. En 1997, on a accordé à la Roumanie des fonds non-remboursables en valeur de 100 mil.euro et en 1998, en valeur de 158 mil.euro, structurés de la manière suivante: le Programme national PHARE (117 mil.euro); La Facilité de récupération (Pre-Ins Facility) (16 mil.euro); le Programme de développement de l'infrastructure de grandes dimensions (25 mil. euro). Le Programme Phare multi-pays comprend les suivants six objectifs principaux: la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'homme; le renforcement de la capacité institutionnelle et administrative de

gérer l'acquis communautaire; l'intégration dans le marché intérieur de l'UE; l'accomplissement des obligations dans les secteurs de la justice et des affaires intérieures; le développement de la cohésion économique et sociale; l'augmentation du degré d'intégration par la participation de la Roumanie aux programmes communitaires.

Pour le Programme RICOP, le mémorandum de financement prévoit l'offre de l'assistance financière non-remboursable en valeur de 100 mil.euro et se trouve en étroite liaison avec l'implémentation des accords négociés avec la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International. L'assistance financière non-remboursable est destinée à: couvrir les dépenses budgétaires, dues à la restructuration, par les interventions dans les cas de disponibilisation (les services de pré-placement et de paiements compensateurs); créer des lieux de travail dans le domaine des travaux publics; initier le développement de l'occupation de la force de travail; financer la création des micro-affaires et des entreprises petites et moyennes; prendre des mesures sociales à compenser la pertes des lieux de travail; assistance technique.

Au mois de novembre 1999, les autorités roumaines ont transmis à la Commission Européenne plus de 100 propositions de projets, ainsi que la première version du Plan National de Développement, document qui guidait l'assistance destinée à la cohésion économique et sociale, spécialement au développement régional. A la fin du mois de décembre 1999, on a reçu de la part de la Commission une proposition d'allocation des fonds PHARE 2000, par domaines d'activité. Mais, c'est à peine qu'à la fin du mois de novembre 2000 que l'UE a approuvé à notre pays une première aide pour le développement rural, en valeur de 150 mil. euro; la somme sera destinée de préférence à l'application des programmes pour la gestion de l'approvisionnement en eau, la protection de l'environnement dans l'agriculture, la vente des produits agricoles et piscicoles, ainsi qu'aux programmes de formation.

Depuis 2000, en dehors du programme PHARE, la Roumanie bénéficie aussi, théoriquement, de la part de l'UE, des autres programmes comme: ISPA, PHARE SPP (pre SAPARD) et SAPARD. Le programme ISPA, modélé selon le Fond Européen de Cohésion est alloué aux investissements dans les domaines des transports et l'environnement. Seulement les grands projets sont financés, l'allocation minimum admise étant de 5 mil. euro pour chaque projet. Le programme PHARE (pre Sappard) est conçu comme un projet préparatoire, initiant le programme SAPARD; les financements prévus sont de 2,5 mil. euro, dont 25% sont assurés par la Partie roumaine. Le lancement du programme SPP a eu lieu dans la période du 21 septembre au 12 novembre 2000 pour tous les départements du pays. Plus de 1.800 projets ont été élaborés et déposés aux Directions Générales pour l'Agriculture et l'Alimentation départementale. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a signé les contrats de financement pour 60 projets sélectionnés et proposés en vue d'être financés par ce programme, dont 33 sont pour les investissements, 12 pour les activités de marketing et l'amélioration du traitement des produits agricoles et piscicoles, 13 pour le développement et la diversification des activités agricoles et 2 pour le développement de l'infrastructure rurale.

Le Programme National d'Adhésion (PNAR), la variante révisée et améliorée, transmise à la Commission Européenne le 15 juin 1999, a compris un chapitre nouveau, consistant, relatif à la réforme du système fiscal, avec des objectifs concrets, réalisés dans les suivantes deux années, entre lesquels l'introduction de l'impôt sur le revenu global, l'allocation des ressources aux projets et non pas aux ordonnateurs principaux de crédits. L'adhésion de la Roumanie à l'UE dépend de la réalisation d'un niveau de développement économique, social et moral, comparable à celui des Etats de l'UE. L'atteinte de ce niveau ne peut être réalisée que par l'effort conscient du peuple roumain et de la classe politique dirigeante de Roumanie, ainsi que par une coopération sur des multiples plans avec les tiers pays. La Roumanie doit appliquer les voies et les moyens qui mènent au relancement fort de la production, à la stimulation des investissements, à l'augmentation de la compétitivité des produits, à l'accélération du processus de réforme, de restructuration, de privatisation et de modernisation, en vue d'assurer la macrostabilisation durable et l'élimination des déséquilibres fondamentaux de l'économie. Il faut accorder plus d'attention à la valorisation supérieure des ressources, y compris celles humaines, à l'augmentation de la productivité du travail, à l'évaluation et à l'utilisation plus efficiente du potentiel compétitif et créatif des firmes autochtones. Seulement après avoir parcouru ces voies d'adhésion, on obtiendra une image claire des pas faits dans le domaine de la réforme économique et institutionnelle et on trouvera les meilleures solutions de collaboration avec les organismes de l'UE pour la réussite de la réforme en Roumanie et l'adhésion de notre pays à l'UE.

Toutes les prémisses sont donc créées pour l'obtention des fonds en grande partie non-remboursables qui facilitent la réforme économique, institutionnelle et sociale si nécessaire à la Roumanie dans le processus ample d'adhésion à l'UE et d'assimilation de l'acquis communautaire. Nous espérons que dorénavant la sagesse et l'unité domineront nos efforts pour obtenir l'appui financier et logistique de l'UE.

La coordination, la préparation et l'organisation des négociations pour l'adhésion de notre pays à l'UE sont réalisées par l'intermédiaire de la Délégation nationale dont le chef est le Ministre délégué pour l'intégration. Les attributions de cette institution sont: l'évaluation du degré de préparation de la Roumanie pour

ouvrir les négociations à chaque chapitre; l'appui pratique du processus de négociation; la surveillance de l'accomplissement des engagements assumés par la Roumanie dans le cadre des négociations d'adhésion à l'UE. Le Ministère de l'Intégration Européenne a pour objectif principal l'intensification de tout le processus d'adhésion de la Roumanie à l'UE, en concordance avec la Stratégie nationale de développement à moyen terme de la Roumanie et avec les programmes de pré-adhésion, à travers lesquels on assure la coordination, par secteurs, des politiques et des mesures nécessaires.

Les négociations concernant l'adhésion de la Roumanie à l'UE ont démarré le 15 février 2000, avec 5 chapitres. Bulgarie a commencé avec 6 chapitres et les autres pays candidats avec 8 chapitres. La Roumanie, qui a conclu seulement 8 chapitres de négociations, est restée en arrière par rapport aux autres candidats (Bulgarie, par exemple, avec laquelle nous pouvons nous comparer, a conclu, à la moitié de l'an 2001, 9 chapitres de négociations).

On apprécie qu'il y a deux scénarios potentiels de l'élargissement de l'UE:

- la préparation sérieuse de l'UE du point de vue institutionnel et économique, qui permettrait une vague majeure d'élargissement de l'UE dans l'intervalle 2004-2005, où seraient impliqués 10 Etats candidats. La Roumanie et la Bulgarie ne feraient pas partie de cette vague;
- l'élargissement de l'UE pourrait être réalisée dans les années 2003-2004, seulement avec deux ou trois Etats candidats, dans le cas où la croissance économique de l'UE serait plus rapide et les réformes auraient une approche minimaliste.

Apparemment, la Roumanie n'est pas en compétition avec les autres pays candidats, mais elle essaye de réaliser le plus grand nombre possible de réformes sur le plan interne. Mais entre les pays candidats il y a des différences marquantes de politiques et de styles concernant l'intégration européenne. Depuis 2001, les autorités roumaines ont changé de méthode de préparation des documents de position pour les chapitres de négociation: les documents seront élaborés à la suite des consultations plus intenses avec la Commission Européenne. On considère qu'il faut insister plus dans le domaine de la préparation et de l'organisation du marché, où la Roumanie enregistre des retards importants. L'agriculture, la libre circulation des ressources humaines, la politique de l'environnement et de la libre circulation du capital constituent les principaux chapitres abordés d'habitude dans le dernier tour des négociations d'adhésion. En ce sens, la majorité des Etats candidats ont déposé les documents de position dans lesquels ils ont sollicité une période de transition pour la libéralisation à court terme de la circulation du capital et pour le régime de l'achat des terrains par les investisseurs étrangers.